

On motion of Nelson Riis, it was agreed,—That the text of the Fifth Report, to be tabled in the House, be delivered to the Committee Members offices before 5:30 o'clock p.m., this day, and that Members contact the Clerk of the Committee before noon, Wednesday, June 19, 1986, to make editorial changes, if need be.

At 2:06 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Cinquième rapport du Comité, présenté à la Chambre des communes le 26 juin 1986.

Sur motion de Nelson Riis, il est convenu,—Que le texte du Cinquième Rapport à soumettre à la Chambre des communes soit livré aux membres du Comité avant 17 h 30 ce jour et que ceux-ci contactent le greffier du Comité avant midi le mercredi 19 juin 1986, pour tout changement qu'ils jugeraient nécessaires dans la rédaction du texte.

A 14 h 06, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Comité*

Marie Carrière

*Clerk of the Committee*